

- **Émission de Dioxyde de Carbone**

- **Qu'est-ce c'est ?**

L'émission de dioxyde de carbone est un rejet de ce gaz qui devient la principale cause du changement climatique de notre planète. Les dernières décennies, les émissions de CO₂ augmentent avec une vitesse impressionnante, qui contribuent beaucoup dans l'effet de serre. La variation de température est dépendante des émissions humaines de gaz à effet de serre, surtout dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote ces trois gaz sont responsables dans l'augmentation de température. La Terre a été chauffé 0,85 degré jusqu'en 2014. Réduire l'émission de dioxyde de carbone est une des responsabilités de notre génération et aussi un des objectifs de COP21 Paris.

- b. Vient d'où ?**

Les secteurs de production de gaz à effet de serre:

- **Énergie**

L'utilisation de l'énergie fossiles et renouvelables produisent 17,2 Gt /an de dioxyde de carbone, qui comptent 35 % au total.

- 2. Industrie

L'émission industrielle atteint 10,3 Gt/an, soit 21%.

- 3. Transport

Tous les transport produisent 6,9 Gt/an, soit 14%.

- 4. Agriculture

L'activité agricole et l'élevage des animaux produisent 6,4 Gt/an, soit 13%.

- 5. Déforestation

Les actions des déboisements liées à l'extension des terres agricoles, à l'exploitation des ressources minières et à l'urbanisation causent la disparition permanente de la forêt. Ainsi elle provoque une modification de climat et du cycle du carbone.

Les conséquences : moins de stockage de dioxyde de carbone dans la forêt, la déforestation contribue 5,4 Gt/an soit 11% au total.

6. Bâtiment

L'urbanisation, les constructions des bâtiments contribuent 6,1 Gt/an soit 6% au total.

II. La Taxe Carbone

- **Qu'est-ce c'est ?**

La taxe carbone est une taxe environnementale sur l'émission de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre qu'elle vise à limiter, dans le but de contrôler le réchauffement climatique. Cette taxe pigouvienne décourage les émissions polluantes en faisant payer les pollueurs à proportion de leurs émissions. La répercussion de la taxe sur les produits finaux augmente leur prix proportionnellement aux émissions qu'a engendrées leur production, favorisant les produits ayant induit moins d'émissions de dioxyde de carbone. Une augmentation progressive et programmée de la taxe peut permettre de guider les investissements sur le long terme, en laissant le temps nécessaire aux consommateurs et aux entreprises pour s'adapter.

b. Objectifs de la Taxe Carbonne

L'introduction de la taxe vise à favoriser les activités, services ou produits moins « énergivores », et à encourager les économies d'énergie là où la consommation d'énergie est élevée (dont dans l' habitat dispersé ou dans certaines zones relativement éloignées des services ou centres urbains, car en moyenne, à activité et confort équivalent, on y consomme plus pour le chauffage et les transports) ou dans certaines industries. Les intéressés, et leur représentants politiques, n'apprécient donc pas la taxe, a fortiori si elle est importante, développant des forces politiques visant à la circonvenir. Ainsi certains pays comme la Suède ont prévu des abattements, qui réduisent l'efficacité de la taxe, mais peuvent contribuer à son acceptation.

Lorsque l'objectif n'est pas une récupération supplémentaire d'impôts, une redistribution des revenus de la taxe peut être effectuée. L'équilibre adopté pour cette éventuelle redistribution dépend des résultats de la négociation politique, et constitue un des éléments de son acceptation.

c. France: Vers une "énergie verte"

En 2009, le Gouvernement avait prévu de la mettre en ?uvre au 1er janvier 2010, avec un montant initial de 17 ? la tonne de CO₂

. Les fonds prélevés devaient ensuite être redistribués sous forme de crédits d'impôts. Les entreprises les plus polluantes, dont celles soumises au système communautaire d'échange de quotas d'émission, étaient exonérées. Ces exonérations ont été jugées non conforme à la Constitution, et le projet fut enterré par la suite.

Le 22 août 2013, le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie annonce la création d'une « contribution climat énergie » qui sera présentée au mois de septembre avec le projet de loi de finances.

La taxe carbone a été mise en place en 2014 en France sous la forme d'une « composante carbone » proportionnelle aux émissions de CO₂ dans les taxes sur les énergies fossiles à un taux de 7 ? par tonne de CO₂ ; Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte s'apprête à être vote 22 juillet 2015, après une dernière lecture à l'Assemblée nationale. Ségolène Royal souligne qu'avec cette loi, la France est exemplaire pour recevoir la Conférence de Paris sur le climat. elle sera augmentée en deux paliers en 2015 et 2016 pour être portée à 22 ? par tonne de CO₂.

SUN Lin, DU Qian, WU Yue

REFERENCES:

1. ??????????????2015?Havard Kennedy school,

<http://belfercenter.org/publication/25417>

2. ?????????????????????,

[http://www.theclimategroup.org/assets/files/Chinas Low Carbon Leadership in Cities.pdf](http://www.theclimategroup.org/assets/files/Chinas%20Low%20Carbon%20Leadership%20in%20Cities.pdf)

3. Trends in global CO₂

emissions: 2013, Report, Netherlands Environmental Assessment Agency The Hague, 2013

http://edgar.jrc.ec.europa.eu/news_docs/pbl-2013-trends-in-global-co2-emissions-2013-report-1148.pdf

4. ??????????<http://www.baike.com/wiki/??>

5. Sarah Dowey???????????????

<http://www.bowenwang.com.cn/carbon-tax.htm>

6. ?????????????????2013-04-23?????

<http://www.guokr.com/zone/nuclear-power/article/409460/>

8. Loi de transition énergétique : 20 actions prioritaires

<http://www2.developpement-durable.gouv.fr/Loi-de-transition-energetique-20.html>

9. ??????????????????????????????

http://www.gesep.com/news/show_30_189386_3.html

10. ??????????????????????????????

<http://www.amb-chine.fr/chn/ljfg/t1056064.htm>

11. ??????????????????????????????

http://news.xinhuanet.com/world/2013-06/07/c_124826175.htm

12. ??????????????????????????????

http://gesep.com/news/show_30_136296.html

13. ??????????????????????????????

http://kyhz.nsa.gov.cn/xzxy_kygl/pf/xzxywz/yksInfoDetail.htm?infoid=2401

14. ??????????????????????????????

<http://www.agjnews.com/xyfc/4742.html>